



cumul emploi retraite dans le domaine agricole

Par **paulo35**, le **13/01/2026 à 12:45**

bonjour

je voudrais savoir s'il est légal que le père de mon fermier qui a 85 ans est le collaborateur de son fils. Il possède des parcelles qu'il continue d'exploiter et en loue d'autres à des agriculteurs de ma commune. Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **paulo35**, le **13/01/2026 à 13:16**

je suis étonné que le père de mon fermier, mr X ne loue pas ses parcelles à son fils agriculteur qui est domicilié lui aussi dans ma commune. est ce légal? Combien d'hectares peut il louer ?